

## **Collecte des textiles**

Des conteneurs de collecte des textiles et vêtements usagés sont installés dans différents quartiers de la commune.

Ce service gratuit a trois fonctions : sociale, économique et environnementale.

Déposer les textiles et vêtements usagés contribue à la réinsertion professionnelle, relance le recyclage textile et enfin joue un rôle environnemental important dans la mesure où ces textiles sont ainsi déviés des circuits classiques de l'incinération ou de l'enfouissement.

### **Consignes à respecter :**

- Utiliser des sacs de moins de 50 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Veiller à toujours bien fermer les sacs
- Ne pas déposer de vêtements ou textiles en vrac ou dans des cartons
- Donner des textiles ou des vêtements propres : la présence de peinture, graisse, solvant, etc...ne permet pas leur réutilisation ou leur recyclage
- Ne pas déposer les vêtements de type « K-way » ou cirés en mauvais état qui ne peuvent pas être recyclés
- Ne pas déposer les chaussures abîmées : celles-ci doivent toujours être portables en l'état et liées par paires

### **Que deviendront-ils ?**

- 10% seront revendus à l'unité et à bas prix en France dans des magasins du Relais.
- 40% seront envoyés dans les pays en voie de développement afin d'être réutilisés.
- 30% seront recyclés (laine, synthétique) aux Pays-Bas.
- 5% seront utilisés en chiffon d'essuyage.
- 15% seront inutilisables et donc envoyés à l'incinération.

### **Où trouver les conteneurs ?**

- Déchetterie route du Paradis
- Parking d'Intermarché
- Parking du cimetière avenue Flandres Dunkerque
- Square du 8 Mai 1945
- Square du Fuseau d'Argent

rgba(255,255,255,1)

Voir aussi

[Déchets ménagers](#)

[Déchetterie](#)

[Dépôt d'amiante](#)